

Plateforme  
**Mobilité**  
Inclusive & durable

63

**Économie**  
Accès à l'emploi,  
amélioration  
de l'autonomie  
financière

**Santé**  
Accès aux soins,  
maintien  
en activité

**Loisirs**  
Accès aux loisirs  
et à la culture

**MOBILITÉS  
INCLUSIVES  
ET DURABLES**

**Environnement**  
Accès aux modes doux  
et alternatifs

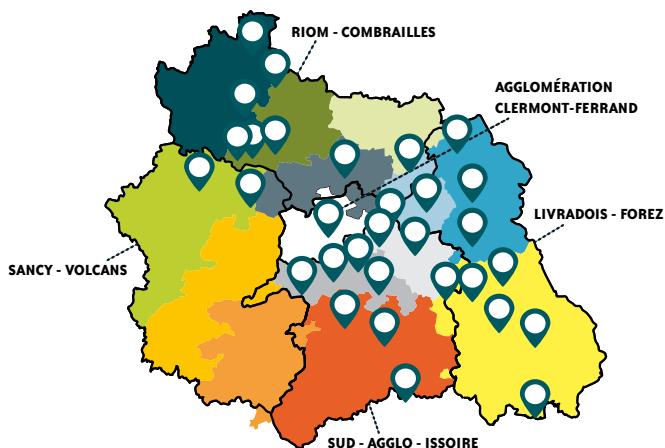
**Lien social**  
Vie sociale active

**Réseaux  
de proximité**  
Autonomie,  
dynamique locale

**Qui sommes-nous ?**

Créée il y a plus de 10 ans, la **Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme** propose des solutions de mobilité aux publics les plus empêchés de se déplacer. Nous avons été retenus en tant que prestataire du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour vous accompagner à accéder à une mobilité autonome et durable.

**Plusieurs lieux  
d'accompagnement possibles**



Retrouvez toute la liste des lieux d'accueil sur notre site internet :

 [www.pfmobilite.fr](http://www.pfmobilite.fr)  
(notre présence dans le Puy-de-Dôme)

Plateforme  
**Mobilité**  
inclusive & durable

63

Détours



API  
ASSOCIATION

mobil'emploi



**Vous êtes en situation de handicap ?**

Contactez-nous pour que nous puissions adapter votre accompagnement

**Se renseigner sur**

**la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme**



[www.pfmobilite.fr](http://www.pfmobilite.fr)



Plateforme Mobilité 63



Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme et de l'Allier



[contact@pfm63.fr](mailto:contact@pfm63.fr)



04 73 39 93 26

**Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme**

4 rue André Moinier

63 000 Clermont-Ferrand

Tram A - Hôtel de ville



**La liste détaillée des prescripteurs** pouvant vous orienter sur le dispositif est disponible sur notre site internet



**La fiche de prescription** obligatoirement remplie par votre référent prescripteur est disponible sur notre site internet



PUY-de-DÔME  
MON DÉPARTEMENT



Cofinancé par  
l'Union européenne

Plateforme  
**Mobilité**  
inclusive & durable

63

**PLATFORME TERRITORIALE  
D'AIDE À LA MOBILITÉ  
INCLUSIVE**

*vers l'emploi*



**Objectifs ?**



**Lever les freins à la mobilité  
contraignant l'insertion sociale et professionnelle  
des publics en situation de fragilité**

## Pour qui ?

- Les bénéficiaires du RSA
- Les jeunes de moins de 26 ans accompagnés par une Mission Locale
- Les jeunes suivis par Pôle Emploi dans le cadre d'un CEJ
- Les jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre d'un contrat jeune majeur

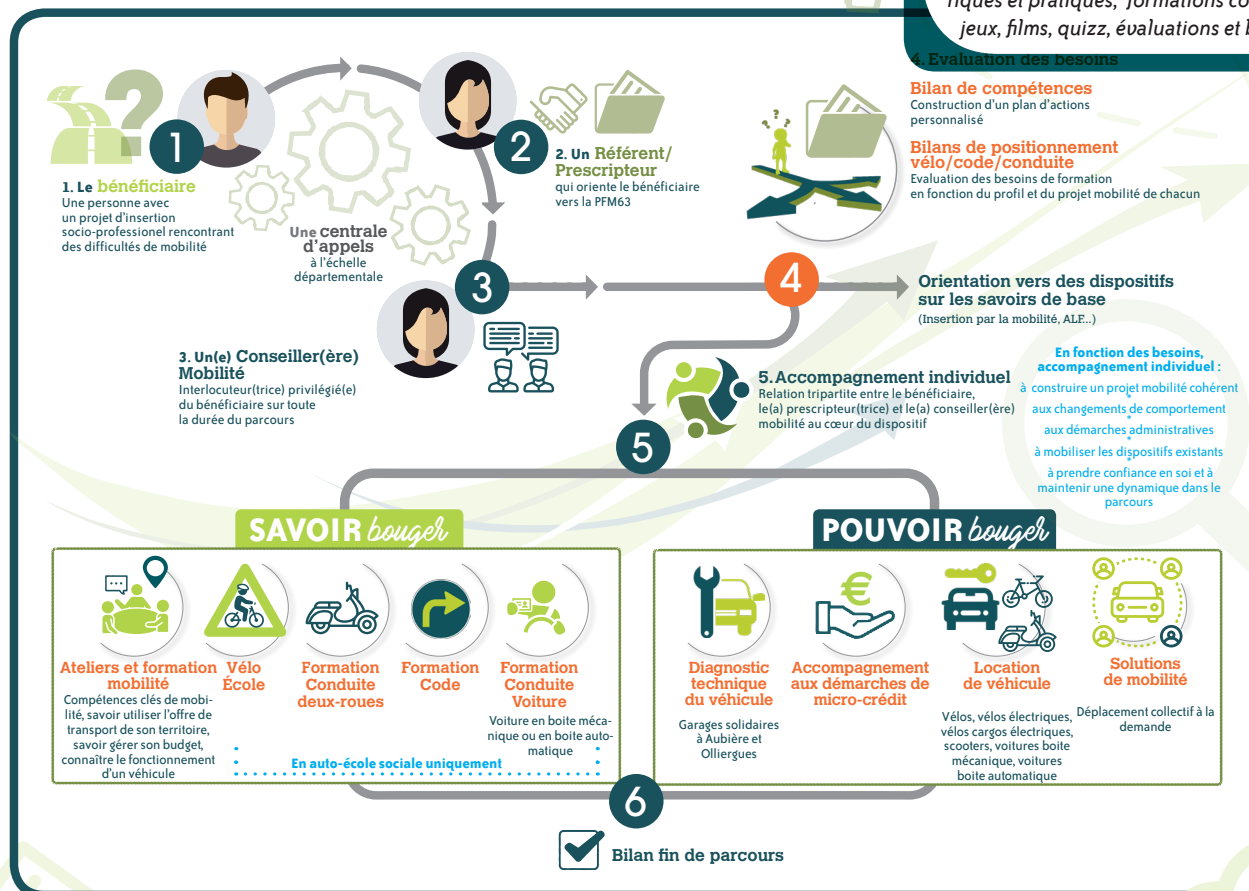
## Les Pré-requis :

- Être accompagné par un référent socio-professionnel et être dans une dynamique de formation ou d'emploi
- Rencontrer des difficultés de mobilité contraignant votre insertion sociale et professionnelle
- Avoir des besoins d'accompagnement et de formation pour lever vos freins de mobilité
- Avoir les capacités à s'engager dans un parcours mobilité (*disponibilités pour des entretiens, des ateliers ou des formations*)
- Maîtriser suffisamment le français :  
*Compréhension et communication orale suffisante pour verbaliser un besoin et un projet (niveau A2)*

## Durée de l'accompagnement ?

La durée du parcours mobilité est adaptée en fonction des besoins et peut s'étendre de quelques semaines à plusieurs années.

# DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT



## Comment bénéficier d'un accompagnement ?

Votre **référént socio-professionnel** doit adresser à la PFM63 une **prescription datée, signée et tamponnée** avec un justificatif d'éligibilité en fonction de votre situation :

- Attestation RSA datant de moins d'un mois à la date de la demande **OU**
- Copie de la pièce d'identité si vous êtes un jeune suivi en mission locale **OU**
- Copie du contrat jeune majeur si vous êtes suivi par Pôle Emploi dans le cadre d'un CEJ **OU**
- Copie du contrat jeune majeur si vous êtes suivi par l'ASE

## Reste à charge pour les bénéficiaires ?

Le reste à charge est en fonction du parcours mobilité réalisé, le coût total de l'accompagnement est financé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, sauf pour certaines prestations :

- Les locations : le reste à charge pour les bénéficiaires est de **1,40€/jour** de location pour les deux-roues et de **2,60€/jour** pour les voitures
- **30€ de redevance pour passer l'examen du code** de la route en auto-école sociale
- **Si orientation en auto-école sociale, 20% des heures de conduite réalisées** sont à la charge du bénéficiaire (42€/heure de conduite) sauf si un parcours permis a déjà été financé par le bénéficiaire

## UNE PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE EN FONCTION DES BESOINS

Accompagnement individuel, contrat d'engagement réciproque, mises en situation théoriques et pratiques, formations collectives, jeux, films, quizz, évaluations et bilans...